

Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table



Assemblée Générale

Samedi 23 Juin 2018

à Esvres/Indre



PROCES-VERBAL

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table tenue le 23 Juin 2018 à Esvres sur Indre (53ème Assemblée Générale)

Un DIAPORAMA, réalisé par Gérard DUTOUR sur l'ordre du Jour de l'Assemblée Générale, a été présenté pendant son déroulement.

Une VIDEO, réalisée par Maxime CHILON sur Ping Sans Frontière et Haïti a été présentée.

Le Président Gérard DUTOUR ouvre la séance à 09 heures 05.

1) Pointage des Associations et vérification des pouvoirs

45 Clubs sur 58 sont représentés. Ces 45 Clubs représentent 158 voix sur 191.

LISTE DES CLUBS PRESENTS

04.37.0001 – RS ST CYR SUR LOIRE	représenté par Mr SAVATTIER Denis
04.37.0002 - 4S TOURS TT	représenté par Me JONCQUEL France
04.37.0004 – CES TOURS	représenté par Mr GUILBAUD Claude
04.37.0011 - ASTT ESVRES	représenté par Mr GARNIER Patrice
04.37.0013 – TT BLERE VAL DE CHER	représenté par Mr SOMMERIA Jérôme
04.37.0015 - PPC ST MARTIN LE BEAU	représenté par Mr DESGRANGES Gilles
04.37.0024 - US RENAUDINE TT	représenté par Mr PILON Cédric
04.37.0030 - ASPTT TOURS	représenté par Mr GUILLEMAIN Jean-Claude
04.37.0033 – US CHAMBRAY LES TOURS	représenté par Mr RABOUILLE Alain
04.37.0038 - USE AVOINE-BEAUMONT	représenté par Mr DESSIGNY Emmanuel
04.37.0102 - AC AMBOISE	représenté par Mr FAVIA Luc
04.37.0146 – AS MONTLOUIS-SUR-LOIRE	représenté par Mr DEBOURG Stéphane
04.37.0151 - CS LA MEMBROLLE	représenté par Mr DAUPHIN Michel
04.37.0167 - US LA RICHE	représenté par Mr MARTINEAU Frédéric
04.37.0183 - AS FONDETTES	représenté par Mr ALMEIDA Tony
04.37.0269 – ST AVERTIN SPORTS	représenté par Mr MARQUET Jean-Luc
04.37.0284 – RC BALLAN	représenté par Mr BORDY Geoffrey
04.37.0289 – AS SAVONNIERES TT	représenté par Mr AMARGER Gilles
04.37.0349 – TT MONTS ARTANNES	représenté par Mr CHRETIEN Philippe
04.37.0396 – ES AMBILLOU	représenté par Mr JAMAIN Pascal
04.37.0439 – ES LA VILLE AUX DAMES TT	représenté par Mr MEUNIER Joël
04.37.0464 – TT PARCAY-MESLAY	représenté par Mr FRANCOIS Yannick
04.37.0465 - TT BENAIS	représenté par Mr LENGRAND Jean Pierre
04.37.0478 – AS VERETZ TT	représenté par Me PILFERT Frédérique
04.37.0498 – LARCAY TT	représenté par Mr BOURDILLEAU Thierry
04.37.0533 – ES DU RIDELLOIS TT	représenté par Mr FOUCAULT Charles
04.37.0548 – BEAUJARDIN BCT	représenté par Mr BERVILLE Francis
04.37.0549 – US GENILLE TT	représenté par Mr DUBUISSON Bruno

04.37.0566 - TT JOUE-LES-TOURS	représenté par Mr FERRE Benjamin
04.37.0583 - AP ABILLY	représenté par Me LOISEAU Aline
04.37.0596 - ATT LANGEAIS CINQ MARS	représenté par Mr LASCOLS Fabien
04.37.0608 - PL PAUL BERT TOURS	représenté par Mr VIAL Gérard
04.37.0637 - ES OESIENNE TT	représenté par Mr LARRAGARAY Baptiste
04.37.0655 - EP MARIGNY RILLY	représenté par Mr JOLIQVIN Michel
0437.0656 - TT SAINT GENOUPH	représenté par Mr BUSSANG Frédéric
04.37.0669 - CP VEIGNE	représenté par Mr JACQUELIN Simon
04.37.0681 - AS LUYNES TT	représenté par Mr ROCHON Jean Pierre
04.37.0682 - TT METTRAY	représenté par Mr LERIDON Christian
04.37.0691 - ATT ST ANTOINE DU ROCHER	représenté par Mr BLOUDEAU Jérôme
04.37.0694 - TT CORMERY TRUYES	représenté par Mr BLOUET Arnaud
04.37.0698 - TTC DU LOCHOIS	représenté par Mr DUBUISSON Bruno
04.37.0714 - CE CAISSE D EPARGNE VL	représenté par Me JONCQUEL France
04.37.0723 - CORPO 37	représenté par Mr LACOUA Michel
04.37.0724 - ASTT CHEMILLE SUR DEME	représenté par Me MAUCOURANT Marie Cécile
04.37.0729 - ASTT DE SORIGNY	représenté par Mr CRON Daniel

LISTE DES CLUBS EXCUSES

04.37.0346 - US VERNOU SUR BRENNE
04.37.0425- ASTT DE CASTELVALERIE
04.37.0625 - ST MICHEL TT
04.37.0690 - AP ST SENOCH
04.37.0709 - TT SEMBLANCEEN
04.37.0730 - STE CATHERINE DE FIERBOIS

Liste des Clubs Non Excusés :

04370132 - TT CHINONNAIS 04370307 STE MAURE TT - 04370442 ATTAZAY SUR CHER - 04370615 TT BOUCHARDAIS - 04370707 ASC CHEMINEAU - 04370708 - ASC BNP TOURS - 04370727 AS BANQUE POPULAIRE VF



Gérard DUTOUR animera cette AG dans le cadre d'un OPEN SPACE (espace ouvert).

Le Président adresse ses remerciements (pour leur présence) à :

- Monsieur MICHAUD Patrick , Vice-Président du Conseil Départemental,
- Monsieur GASSOT Jean-Christophe, Maire d'Esvres-sur-Indre
- Monsieur LAVERAT Pierre-Henry, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-&-Loire,
- Monsieur LEFEVRE André, Membre du Comité des Médaillés Jeunesse et Sports.

Il présente les excuses de :

- Monsieur GABILLAUD Xavier, Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
- Monsieur QUIGNON André, Président de la Ligue du Centre Val de Loire de TT.

Le Président remercie Patrice GARNIER et son équipe pour l'organisation de cette 53^{ème} Assemblée Générale. Patrice GARNIER, Président de l'ASTT Esvres, présente son club et la Ville d'Esvres avec une vidéo.

Après avoir rappelé que la documentation a été remise à chaque représentant, Gérard DUTOUR ouvre la séance. Il annonce le lieu de la future AG : Parçay-Meslay en 2019.

Carnet noir :

Nous ont quitté la saison 2017-2018 :

- ▲ Christine CHARLES, joueuse et trésorière au sein du club du Gazélec de nombreuses années,
- ▲ Patrick ALIMONIER, joueur du club de l'AC Amboise,
- ▲ Robert SINTÉS, ancien trésorier du Comité sous l'ère de Claude Massaloux,
- ▲ Robert VERRIER, ancien dirigeant du club de Bléré,
- ▲ Bernard BRETONNIERE, Président de l'Omnisport du RC Ballan et secrétaire de la section TT.

Pour tout ce qu'ils ont donné au Tennis de Table et en leur mémoire, il est proposé de respecter une minute de silence.

2) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 23 juin 2017 à Abilly

☞ Adopté à l'unanimité.

3) Adoption des nouveaux statuts applicables à partir de la saison 2020-2024

Nous devons donner suite à de nouvelles mesures en application de Directives réglementaires à l'initiative du Ministère des Sports. Jean Jacques Brion et Jean Luc Delarue ont accompli un excellent travail de recueil des modifications et de synthèse et je tiens à les en remercier. Cela vous permet de constater le sérieux avec lequel le Comité est géré.

Avant de procéder au vote nous portons ces mises à jour à votre connaissance :

- 1/ Le Comité départemental doit favoriser la parité. C'est ainsi que chaque sexe doit au moins être représenté à hauteur de 25%. Pour notre Comité, étant composé de 25 membres chaque sexe doit au moins avoir 7 représentants, ces 7 postes étant bloqués. Cela signifie que si un de deux sexes n'a pas 7 places, les places non pourvues ne sont pas éligibles à l'autre sexe. (sexe 1 = 13, sexe 2 = 12 = OK ; sexe 1 = 7, sexe 2 = 18 = OK ; sexe 1 = 4, sexe 2 = 18 = OK soit 3 postes vacants pour le sexe 1)
- 2/ Nous avons libre choix de maintenir un poste de médecin ou non. Nous avons choisi de maintenir ce poste au sein de notre Comité et donc un poste est réservé à un médecin. Aujourd'hui où nous parlons de plus en plus de sport santé il nous semble cohérent d'avoir parmi les membres un professionnel de santé pour nous accompagner dans nos missions.
- 3/ la troisième mesure concerne l'élection du Président pour laquelle rien ne change. Nous avons le choix de procéder aux élections par scrutin de liste avec dans ce cas la personne en tête de liste qui était élu à la présidence. Nous avons choisi de conserver le scrutin plurinominal pour l'élection des membres du Comité. Ensuite le Comité propose à l'Assemblée Générale une personne parmi ses membres comme Président et un vote à scrutin secret est organisé. En cas d'échec un nouveau candidat est proposé et ainsi de suite jusqu'à l'élection d'un Président.

- 4/ Enfin concernant le bureau c'est le Président qui proposera au Comité poste par poste la composition du bureau du Comité (Secrétaire Général, Trésorier, Vice-Président(s) et Président(s) de Commission(s).
- 5/ délégués à l'AG de la FFTT en cas d'empêchement du Président (3 au lieu d'un) Jean Paul Chilon et Geoffrey Bordy (Christian Vivet déjà élu délégué)
- 6/Nécessité de revoir le règlement intérieur du Comité qui vous sera proposé à la prochaine AG en 2019.

Vote = adopté à l'unanimité.

4) Election Complémentaire du Comité Directeur

Sur 25 postes seuls 23 sont pourvus. Il y a donc 2 places pour lesquelles nous avons reçu 1 candidature.

Il s'agit de Sébastien DEBOIS, ancien Président de Notre Dame d'Oé.

Les scrutateurs (volontaires) seront : Aline LOISEAU, Gilles AMARGER et Frédéric MARTINEAU.

5) Intervention du Président

« Nous sommes au milieu du mandat actuel. C'est un moment privilégié pour faire le point des objectifs de fin de mandat et commencer à préparer l'arrivée de la prochaine Olympiade au cours de laquelle nous vivrons des jeux Olympiques en France et donc un engouement certain pour le Sport.

Sur le mandat en cours, un point sur l'organisation du Comité : comme prévu, dès la prochaine saison il y a deux membres qui vont échanger leurs rôles c'est Jean jacques Brion qui va devenir Secrétaire Général Adjoint et Jean Luc Delarue qui va devenir Secrétaire Général. C'est un choix de passage de relais qui a été fait en parfait accord avec chacun d'eux dès le début de l'olympiade en cours avec la volonté de ne pas perturber le fonctionnement du Comité.

Lors de l'AG de la saison précédente j'ai fait un zoom sur la situation financière. Une réunion a été fixée dès le mois d'août suivant où nous avons trouvé quelques pistes d'amélioration de notre gestion susceptible d'engendrer une meilleure maîtrise des coûts. J'en parlerai plus en détail dans le point sur le budget prévisionnel, mais déjà, une réduction des dépenses est envisagée avec la suppression du contrat de la machine à Affranchir au 01/07 prochain soit environ 1200 € d'économies annuelles, ainsi qu'un élargissement de l'utilisation des outils favorisant la dématérialisation.

Au cours de cette saison nous avons travaillé plus en profondeur dans la commission partenariat. L'objectif étant la recherche de partenaires privés tout en réfléchissant aux prestations que nous pourrions offrir en contrepartie à nos partenaires. Dans ce but nous nous sommes rapprochés du Comité de la Sarthe qui a mis en place un dossier très bien étoffé dans lequel nous allons trouver des inspirations. Reste maintenant à concrétiser cela en planifiant le travail de ce dossier pour le rendre le plus efficace possible.

La commission Développement initiée il y a deux saisons est une force de proposition dans le cadre du projet associatif du Comité. Christian VIVET responsable de cette commission souhaiterait qu'elle démarre plus vite et qu'elle soit plus ambitieuse. Je partage son point de vue tant il est nécessaire de promouvoir notre activité pongiste, pour tout simplement en assurer sa pérennité et son développement.

Mais nous sommes dans un contexte où les budgets sont ET à la baisse ET au centre des décisions à prendre. Je compte sur la commission partenariat pour trouver des ressources au sein de partenaires privés qui sauront nous accompagner dans notre développement. Développement qui n'est pas que pour le Comité mais bien pour vous structure club qui en aura directement des répercussions positives.

En cette fin de saison nous enregistrons le départ d'Amandine démissionnaire. Début juin j'ai reçu sa démission officielle de son poste. Arrivée en 2014 elle avait pour mission d'intervenir dans les clubs qui le souhaitaient, pour encadrer des séances d'entraînements dirigés. Elle a donné satisfaction sur ce plan suite aux retours positifs de ces clubs. Aujourd'hui Amandine a choisi une autre voie, celle qui va la mener vers le Club de St Cyr. Nous aurons donc encore l'occasion de la croiser et je lui souhaite toute la réussite dans ses nouvelles missions. Dans la continuité de cette information nous avons lancé une procédure de recrutement pour la remplacer dès le 01 septembre prochain avec espoir que cela puisse se concrétiser.

Enfin il est nécessaire d'anticiper dès maintenant les élections qui vont avoir lieu pour le mandat 2020-2024. Je lance donc un appel aux bénévoles qui désirent intégrer le Comité Départemental car c'est maintenant qu'il faut y penser. J'invite toutes celles et ceux qui y pensent ou qui hésitent, à me contacter. Je suis disponible pour m'entretenir avec toutes les personnes intéressées et qui n'oseraient pas encore franchir le cap, pour leur expliquer ce que l'on fait au Comité. Il n'y a pas de profil type ni de compétence particulière, il est juste nécessaire de vouloir donner de son temps (peu importe la quantité) pour le service du Tennis de table.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à l'issue de cette AG d'excellentes vacances. »

6) Compte rendu financier

Le compte rendu financier, établi par Michel LARDEAU, fait état d'un bénéfice de 10 093,95 €. Résultat qui provient du contrôle des dépenses de Fonctionnement, de l'arrêt maladie de l'ATD et du bilan de l'organisation nationale du CILTT avec le TT Joué-lès-Tours.

7) Rapport des Commissaires Vérificateurs (Patrice GARNIER et Marc LEMAN)

Le rapport est lu par Patrice GARNIER.

Ils recommandent à l'AG d'approuver le compte rendu financier. A remarquer la qualité technique de ce support.

Nous enregistrons le souhait de Marc d'arrêter sa mission. Nous le remercions de son investissement et de sa contribution à la présentation et certification des comptes depuis de nombreuses années.

Nous avons besoin d'un volontaire parmi nos adhérents pour le remplacer.

8) Approbation du compte rendu financier

Il est adopté à l'unanimité.

9) Affectation du compte de résultat

Le bénéfice est affecté au « REPORT A NOUVEAU » des FONDS ASSOCIATIFS.
Adopté à l'unanimité.

10) Budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel qui vous est présenté est un budget de 130350 € à l'équilibre.
Il tient compte des baisses de subvention déjà annoncé depuis deux saisons mais qui se concrétisent maintenant.

Baisse des subventions de fonctionnement moins 10000 € sur les 7 dernières saisons, et nous avons une crainte sérieuse quant à leur possible diminution sur les saisons à venir.

Les aides à l'emploi quant à elles diminuent de 27000 € sur ces 7 dernières saisons aussi, pour la saison en cours elles seront de 8000 € au titre du CNDS Emploi et 3850 € au titre du CapAsso mais à condition de trouver un remplaçant suite au départ d'Amandine. Il s'agit de l'avant dernière année et l'année prochaine ces mêmes aides à l'emploi seront respectivement de 5500 € et 3850 €.

Le projet gouvernemental prévoit une réduction des charges patronales annuelles au 01/01/2019. Je n'en ai pas tenu compte dans le prévisionnel car le décret d'application n'est pas encore sorti d'une part et que d'autre part l'effet ne portera que sur 6 mois du 01/01 au 30/06/2019. De même il est hasardeux d'estimer aujourd'hui l'impact concret que cela va produire sur le poste des salaires. S'il en est besoin un budget prévisionnel rectificatif sera effectué en cours de saison.

Concomitamment à la diminution sensible des recettes, nous avons encore une petite marge de manœuvre pour la maîtrise des dépenses. Ainsi l'arrêt du contrat de la machine à affranchir devenue obsolète sur le plan d'avantage financier, et une gestion encore plus pragmatique des photocopies en développant encore la dématérialisation devrait nous permettre une économie estimée entre 1500 € et 2000 €.

Ces passages difficiles ne doivent pas être un frein aux actions du Comité que ce soit sur l'organisation des rencontres sportives, ou sur les missions de développement et d'accompagnement de vos structures.

Dans cet objectif et malgré la nécessité d'augmentation tarifaire qui devient de plus en plus évidente et incontournable, le Comité Directeur a validé un maintien des tarifs actuels sauf concernant les licences promotionnelles pour lesquelles 1 € supplémentaire sera appliqué pour la part Comité. Nous sommes un des rares Comité qui appliquent encore l'esprit de ces licences à savoir faire venir des adhérents dans les clubs à un prix bloqué par la Fédération, pour ensuite les motiver à prendre une licence traditionnelle pour faire de la compétition. Or aujourd'hui nous constatons que nos actions vont vers tous les licenciés qu'ils soient traditionnels ou promotionnels, et faire participer ces derniers aux recettes du Comité nous paraît naturel et cohérent. De plus le montant appliqué de 1 € est plus que raisonnable en comparaison de ce qui se passe dans certains Comités où celui-ci peut atteindre 12 € voire plus.

La baisse des aides de l'état et des collectivités territoriales vers le Sport et les structures qui gèrent le Sport nous contraignent à réagir sur nos tarifications pour maintenir un équilibre pérenne. Le Comité départemental, comme vous les Clubs, devons adapter notre gestion à ces effets de bord si nous ne voulons pas disparaître.

Au sein du CDOS votre Comité défend nos actions et notre rôle sociétal avec force et motivation, et il faut que vous la communauté pongiste, comme toutes les autres disciplines, soyez aussi motivées que les dirigeants de l'olympisme français, et présent à leurs côtés pour défendre nos actions. De même comme je le répète depuis quelques saisons il faut aussi être objectif en pratiquant des tarifs le plus objectif et réaliste possible, et en rapport aux offres que vous proposez dans vos structures.

Nous soumettons au vote, ce budget équilibré qui tient compte de mes propos précédents et qui me semble raisonnable quant à l'impact financier des tarifs pratiqués par le Comité et aux perspectives des missions à venir.

Vote = budget adopté à l'unanimité

11) Rapport de Gestion du Secrétaire Général (Jean-Jacques BRION)

- ⇒ Bonne gestion administrative.
- ⇒ Baisse de 5,78 % du nombre de licenciés (traditionnels et promotionnels), soit 1846 Tradis + 1376 Promos + 704 Evènementielles = 3926 licences.
- ⇒ DEMATERIALISATION de la LICENCE : on peut considérer que c'est une réussite.
- ⇒ BENJAMINS et BENJAMINES : à tous les niveaux, ils ont le droit de jouer en seniors sans restriction (les POUSSINS et POUSSINES ne peuvent pas jouer en Seniors et Juniors).
- ⇒ La majorité des « Epreuves Individuelles Seniors » auront lieu le vendredi soir.

Tout comme les années précédentes, la saison 2017-2018 a donné lieu à une intense activité au sein du Comité Départemental.

Tout au long de cette saison, le Comité Directeur s'est réuni régulièrement et à de nombreuses reprises. Il en a été de même pour les diverses commissions dont le travail réalisé vous est présenté dans ce rapport annuel d'activités.

Outre la mise en œuvre et la réalisation des nombreuses activités et tâches qui lui incombent tout au long de la saison, le Comité d'Indre-&-Loire a également organisé en collaboration avec le TT Joué-lès-Tours la Nationale 1 Dames des 17 et 18 mars 2018.

Rappelons que si l'organisation de telles manifestations de prestige est bien sûr indispensable pour assurer le développement de notre discipline sportive, c'est également le moyen de limiter la participation des clubs du département en ce qui concerne le financement du fonctionnement du Comité.

12) Rapport des Responsables des Commissions, du CTD et ATD

Commissions : A l'identique de la saison dernière nous n'allons pas reprendre l'intégralité des rapports que vous avez dans la documentation mais en faire une synthèse.

◆ Commission Sportive

Animée et suivi par Alain DUBOIS avec Nadine REFFET, Catherine CAILLOU, Gérard VIAL, et Jean Jacques BRION, Philippe LANDON, Maxime CHILON, Claudie BONNEAU... que nous remercions pour leur implication.

Dans son rapport Alain précise qu'outre l'organisation au quotidien des DIFFÉRENTS CHAMPIONNATS, la commission est à votre écoute pour faire évoluer les compétitions. C'est ainsi que :

- le championnat jeunes a été aménagé pour le rendre plus attractif
- la D1600 va se transformer en D5 avec une nouvelle règle maximale de classement inférieure à 599 points pour chaque jour en début de saison
- le championnat par équipe sénior reste sur la base des 18 rencontres bien qu'il semble que de plus en plus de joueurs soient tentés par la formule à 14 rencontres.
-

Ces choix et décisions ont pu être pris grâce à la bonne communication Comité, Dirigeants, Joueurs qu'il convient de maintenir et de développer pour la bonne marche sportive.

Le Challenge Inter Clubs Jeunes a été un franc succès cette année notamment sur le nombre d'équipes engagées. (86 équipes contre 79 et 73 les deux saisons précédentes).

Nous remercions la Mairie de Joué les Tours pour la mise à disposition de la salle Jean Bigot qui nous permet d'organiser nos compétitions dans de bonnes conditions, et le Club de Joué pour la participation active de leurs bénévoles.

CRITÉRIUM FÉDÉRAL : Nadine REFFET en charge de cette compétition a alerté le Comité sur la problématique des joueurs qui se désistent au dernier moment. Cela perturbe les débuts de la compétition car il faut refaire les tableaux, trouver des solutions pour que les joueurs présents puissent jouer un nombre de rencontres suffisantes. C'est une situation difficile et incompatible avec la reconnaissance du Tennis de Table comme une véritable discipline sportive. C'est aussi un manque de respect vis-à-vis des joueurs qui sont présents et du travail effectué par les Juges Arbitres. Aussi il est envisagé pour l'année prochaine de mettre en place un délai minimum de prévenance et une pénalité financière en cas de non-respect sauf pour des motifs qui seront à définir et avec justificatif. Nous comptons sur vous dirigeant pour faire passer ce message et faire prendre conscience de ces problèmes à vos adhérents.

Enfin vous êtes régulièrement informés des résultats grâce au travail de Claudie qui a un rythme mensuel vous adresse le Service Rapide à communiquer en interne de votre association pour vos adhérents.

ET puis là encore un grand merci aux clubs qui mettent leurs structures à notre disposition pour une parfaite organisation sportive, mais aussi à Nadine pour ce travail parfois difficile qu'elle assure au quotidien.

◆ Commission Arbitrage

Animé par Gérard VIAL et avec Alain SCOLAN et Jean Paul CHILON.

Pour la première fois toutes les rencontres par équipe en Régional et National ont été assurées pour chaque phase. Les quelques JA qui se sont désistés au dernier moment ont pu être remplacés grâce à la réactivité d'Alain SCOLAN. Ce fut un peu plus difficile pour les rencontres individuelles. Je ferai donc le même rappel que pour le Critérium Fédéral quant au délai de prévenance en cas de désistement. Une partie de la solution se trouve dans la formation de nouveaux arbitres et juge arbitre d'autant plus qu'en Nationale 3 il faudra des Arbitres Régionaux pour arbitrer les rencontres.

Gérard donne rendez-vous en septembre pour la réunion de rentrée du corps arbitral.

FORMATION ARBITRAGE : Alain SCOLAN et Jean Paul CHILON

Après une saison 2016-2017 qui a vu une augmentation du nombre d'arbitres formés, cette saison 2017-2018 marque un peu le pas.

Il n'y a pas de compétition sans arbitre !!! Tous les arbitres ne sont pas disponibles à chaque fois que de besoin !!! Plus ceux-ci, seront nombreux, plus il sera aisé de couvrir les rencontres sportives. Il convient donc de continuer de motiver des licenciés pour venir vers l'arbitrage. Dans cet objectif merci de ne pas attendre le dernier moment pour faire connaître vos souhaits de formation. En effet elle nécessite la mise en place d'une organisation particulière, entre la recherche d'un lieu, d'un formateur et des compétitions pour la mise en pratique. Merci de votre anticipation.

◆ Commission Corps Sport en Entreprise

Michel LACOUA aidé par Nadine REFFET gèrent le championnat corpo. Championnat stable avec 2 nouveaux Clubs d'entreprises : le (retour) du CHU et la Sté PRAXI. D'ailleurs 2 joueurs de la Sté PRAXI ont participé aux Frances. En tout 14 équipes évoluent dans un championnat composé de 3 divisions.

Concernant ce championnat il convient de rapprocher cette compétition de la soirée Entreprises organisée par André Quignon et qui a rassemblé sur un soir une vingtaine d'entreprises et + de 160 compétiteurs. Ceci donne l'importance de l'implication d'entreprises vers notre discipline.

Localement c'est une démarche que vous pouvez animer vers les entreprises pour les accueillir au sein de vos structures à travers des journées spéciales ou bien un accueil quotidien. C'est un moyen de trouver de nouveaux partenaires et de faire connaître les possibilités d'animation autour du Ping.

◆ Commission Communication

Jean Luc DELARUE anime avec force cette commission autour d'une équipe composée principalement de Claudie BONNEAU, Alain DUBOIS, et Maxime CHILON.

Il existe 3 canaux d'informations :

- ☞ La partie presse est plutôt assurée par Maxime en charge des informations à faire passer à la Nouvelle République.
- ☞ Le site du Comité qui est régulièrement mis à jour par toute l'équipe et à noter également que Maxime anime une page Facebook.
- ☞ Enfin le 3Tmag 3 fois par an dont la mise en page est assurée par Alain DUBOIS.

La commission s'efforce à ce que le 3T Mag soit votre revue. Si la réalisation sur la forme est réalisée par celle-ci, le contenu repose sur votre implication dans la fourniture d'articles. Quelle que soit la thématique partagez vos idées, vos coups de cœur, vos réalisations, vos réussites afin d'en faire bénéficier toute notre communauté. Il n'y a pas de limite à la publication d'articles sauf à ce qu'ils soient discriminatoires.

Jean Luc remercie tous les contributeurs passés ET futurs.

◆ Commission Promotion et Développement

Christian Vivet anime cette commission qui est un sujet transverse comme la communication et qui implique tous les membres du Comité.

Cette saison les réunions décentralisées ont connues un peu moins de succès mais ont été toujours aussi riche. La mise en place pour la première fois d'une animation lors de la journée mondiale du Ping qui a lieu début avril n'a pas démarré comme nous le souhaitions. Un questionnaire pour les féminines fait ressortir un besoin d'animations et de compétitions plutôt thématiques.

Dès la saison prochaine cette commission va prendre plus d'importance à travers des actions existantes et en assurant des missions novatrices pour le Tennis de Table en Indre et Loire. A cet effet faites remonter à Christian vos idées en la matière.

Un grand merci aux clubs qui nous ont reçus pour les réunions décentralisées (TRUYES, VERETZ ET AZAY LE RIDEAU) et tous ceux qui ont œuvrés pour le promotion du Ping en Touraine.

◆ Rapport de l'A.T.D.

Il clubs ont bénéficié d'une intervention de notre Animatrice Technique Départemental vers les publics jeunes, féminins et adultes pour 180 heures d'entraînement et 80 joueurs par mois. Remarque importante, les clubs impliqués ont doublé leur effectif jeunes ce qui correspond à l'objectif du Comité.

Cette mise à disposition se fait à travers une convention de mise à disposition incitant les Clubs à s'engager sur des objectifs. Cette convention est plus ou moins respectée le Comité restant souple quant à la réalisation ou pas de ceux-ci. Cependant le choix des cibles à atteindre est suffisamment large pour que chaque club puisse s'engager sur une d'elles.

Nous continuerons cette offre la saison prochaine sous réserve de recrutement effectif en remplacement d'Amandine.

◆ Rapport du C.T.D. (Maxime CHILON)

- Formation : 6 Animateurs Fédéraux
- Développement : Méthode Française – Visites de Clubs – Soirées Entraînement – Ping Sans Frontières
- Détection : Open – Pouss' Ping – P'tits Loups – Stages Détection – Entraînements hebdomadaires – Premier Pas Pongiste – Top Régional Détection.
- Stages-Entraînements : 8 stages
- Compétitions : Euro Mini Champs – Mini Com's – Championnats de France Individuels – Intercomités – Mini Interligues.
- Sections Sportives : Entraînements hebdomadaires sur les sections de la 4S Tours TT (Notre Dame de La Riche), Joué-lès-Tours (St-Gatien) et Avoine (Henri Becquerel).

Maxime a commenté la mise en place d'une nouvelle formation : INITIATEUR DE CLUB.

13) Résultat du Scrutin Electoral

158 votants – 147 exprimés.

☞ DEBOIS Sébastien – 135 voix

Il est élu.

14) Intervention des Personnalités

Présentation des Sections PRO du :

TT JOUÉ LES TOURS par Nolwenn FORT et Benjamin FERRÉ
Benjamin fait part du maintien d'un seul niveau PRO (Pro A et Pro B, jumelés).
Il est très satisfait d'accueillir les clubs « invités ».

4S TOURS TT par France JONCQUEL
Celle ci nous fait part de sa satisfaction pour l'organisation
« autour des matchs de la Pro B de la 4S Tours TT ».

Monsieur André LEFEVRE

Membre du Comité d'Indre-&-Loire des Médailles Jeunesse et Sports

- ▲ Il félicite le Comité et ses Clubs pour la qualité de leur activité.
- ▲ Il rappelle la pyramide des Récompenses Ministérielles :
 - Lettres de félicitations
 - Médailles de la Jeunesse et des Sports : Bronze – Argent – Or.
- ▲ Il incite les dirigeants du Tennis de Table de présenter des propositions pour les récompenses citées ci-dessus.
- ▲ Il rappelle la parité obligatoire pour l'attribution des médailles qui concerne maintenant « la Jeunesse, les Sports et... l'engagement associatif ».

Monsieur Jean-Jacques BRION

*Vice-Président de la Ligue du Centre Val de Loire de Tennis de Table
« Représentant André QUIGNON, Président de la Ligue »*

- ◇ Il adresse ses félicitations au Comité (ses dirigeants et ses clubs) pour sa « très grande activité et ses résultats en général. »
- ◇ Il rappelle les différentes actions mises en place : projets divers à présenter par les clubs – actions de développement dirigés, vers les clubs, par la Ligue.
- ◇ La Ligue va fêter son 50^{ème} anniversaire, l'Assemblée Générale du 22 septembre à Salbris, en sera le point culminant.
- ◇ Nicolas METAIREAU a été reçu au « Professorat de Sport », il va postuler au poste de C.T.R.

Monsieur Patrick MICHAUD
Vice-Président du Conseil Départemental

- ✗ Le Conseil Départemental est « présent » et « actif » auprès des Associations Sportives.
- ✗ Il insiste sur la qualité de la présentation, des demandes de subventions, auprès du Conseil Départemental.
- ✗ Il commente la formulation des demandes et surtout sur leur contenu.
- ✗ Il met en exergue le sérieux et le dynamisme du Comité et des Clubs.
- ✗ Il évoque la « Richesse de la Discipline » qui n'hésite pas à innover, à l'exemple du « Fluo Ping » sur Veigné.

Monsieur Pierre-Henry LAVERAT
Président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-&-Loire

- ⊙ Il félicite le TT JOUE-LES-TOURS et la 4S TOURS TT pour leurs résultats en « PRO ».
- ⊙ Il adresse ses « félicitations » au Comité (ses dirigeants et ses clubs) pour sa « très grande activité ».
- ⊙ Il adresse ses « Remerciements » aux bénévoles : tous les week-ends, 15 000 dirigeants permettent à 150 000 sportifs de pratiquer leur discipline.
- ⊙ Il fait l'éloge du travail des employés du CDOS, en particulier pour les fiches de paie et l'aide pour les Cap Asso.
- ⊙ Le CDOS privilégie les contacts avec « l'intercommunalité »...
- ⊙ Attention à la baisse de toutes les Aides, il faut réagir :
 - Prix des cotisations pas assez « cher »
 - Prendre des mesures pour augmenter les 'Fonds Propres »
 - Penser à faire appel « au Mécénat » avec 60 % de réduction d'impôt.

Monsieur Jean-Christophe GASSOT
Maire d'Esvres sur Indre

- ♦ Il présente ses « Remerciements » à Patrice GARNIER et au COMITÉ pour avoir permis, à la Ville d'Esvres, d'accueillir cette AG.
- ♦ Il présente ses « Félicitations » au Comité et à ses Clubs (dont l'ASTT Esvres) pour leur grande activité et leurs « très bons résultats ».
- ♦ Il déclare que son choix est de « maintenir le niveau de l'Aide aux Associations ».
- ♦ Il soutient les « déclarations » de Pierre-Henry LAVERAT.

15) Remise des Récompenses

Mérite Départemental

❖ MEDAILLE DE BRONZE

BASTIÉ Alain (ATT Langeais Cinq Mars) - BARNES Christian (AS Montlouis/Loire) – CHRETIEN Philippe (TT Monts Artannes) – CREMET Stéphane (Larçay TT) – FOUQUET Sandrine (TT Joué-lès-Tours) – GIRAUD Roland (ASTT Esvres) – GRAFFIN Françoise (US La Riche TT) – HENAUULT Jean (ASTT Esvres) – MAHÉ Laurent (AS Montlouis/Loire)

❖ MEDAILLE D'ARGENT

ALMEIDA Tony (AS Fondettes) – BRISSON Véronique (TT Monts Artannes) – BUSSANG Frédéric (TT St-Genouph) – CHAMINADOUR Alexandre (ASTT Chemillé/Dême) – CHAUVIN Régis (US Chambray lès Tours) – DELETTRE Daniel (AS Montlouis/Loire) – ENTRAIGUES Pascal (TT Bouchardais) – FLEMING Ian (US Renaudine TT) – MOINE Jean-Michel (AS Montlouis/Loire) – PILOT Marie-Cécile (4S Tours TT)

❖ MEDAILLE D'OR

BLOUET Arnaud (TT Cormery Truyes) – BOLF Xavier (AS Banque Populaire VF) – BRIOLAT Eric (ES La Ville-aux-Dames TT) – COLLOBERT Christophe (TT Parçay-Meslay) – DEBOURG Stéphane (AS Montlouis/Loire) – DESTIN Jean-Christophe (TT Benais) – DOIREAU Pascal (TT Parçay-Meslay) – DURAND Emmanuel (AP St-Senoch) – FETY Vincent (TT Joué-lès-Tours) – FORT Christophe (TT Joué-lès-Tours) – GAUTHIER Christophe (ASTT Esvres) – GIRARDOT Mathys (TT Joué-lès-Tours) – GUILLY Bruno (CP Veigné) – HAYE Bernard (TT Parçay-Meslay) – HOMBERT Christian (AS Luynes TT) – JACQUELIN Simon (CP Veigné) – JUBERT Bernard (ASTT Esvres) – LANDIER Patrick (US Renaudine TT) – MARCHAND Jean-Claude (TT Benais) – MOUTOUSSAMY Michel (4S Tours TT) – RAKOTOBE Erick (TT Joué-lès-Tours) – RITOIT Grégory (US Vernou/Brenne) – ROT Joseph (US Vernou/Brenne) – VERGNAUD Elodie (TT Joué-lès-Tours).

Prix Jean BIGOT 2018

Frédéric MARTINEAU (US La Riche TT)



L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.

Cette Assemblée Générale se poursuit avec le vin d'honneur offert par la Municipalité d'Esvres/Indre.

Merci à l'ASTT ESVRES pour cette réussite.